



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 15 septembre 2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600123-20260915-D20260708-DE

Commune de BEIGNON
Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes

Membres en exercice : 19
Présents : 14
Votants : 17

L'an deux mille vingt-six, le mardi quinze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie HOURMAND, Maire. Date de la convocation : 10 septembre 2026

PRÉSENTS : HOURMAND Sylvie, WACQUEZ Pierre-Arnaud, LE FORT Sandra, DUVIC Vincent, BIENVENU Cellia, LARGE Patrick, BOUCHARD Olivier, CASTELLO Catherine, DELALANDE Manuella, FEUTELAIS Pierrick, LANGLOIS Tony, LE CHENADEC Christophe, MALAQUIN Marion, OLIVOT Marina.

ABSENTS EXCUSÉS : GALODE Alexandra (pouvoir à WACQUEZ Pierre-Arnaud), LABBÉ Pierrick (pouvoir à LANGLOIS Tony), MORAND Véronique, GENTRIC-PÉDRONO Noëla, TERTRAIS Fabien (pouvoir à HOURMAND Sylvie).

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le conseil à élire un secrétaire. Manuella DELALANDE est élue secrétaire de séance.

POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE LA MEDIATHEQUE SIMONE VEIL

D20260708

La politique documentaire définit les orientations de la médiathèque en matière de constitution, de gestion et de renouvellement de ses collections.

Elle a pour objectif de garantir à tous un accès à la culture et à l'information, en proposant des collections diversifiées, de qualité et adaptées aux différents publics. Elle précise notamment les critères d'acquisition des documents, la prise en compte des suggestions des usagers ainsi que les modalités de renouvellement et de désherbage des collections.

La médiathèque compte actuellement environ 7 000 documents. Afin de maintenir des collections attractives et actualisées, un renouvellement régulier est prévu, avec un objectif de renouvellement d'environ 4 % des collections chaque année.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la politique documentaire ci-annexée, de la médiathèque / espace culturel Simone Veil, qui définit les principes de constitution, de développement, de renouvellement et de régulation des collections, ainsi que les modalités permettant de garantir leur diversité, leur qualité, leur actualisation et leur accessibilité à l'ensemble des publics.

Le Maire,
Sylvie HOURMAND



La Secrétaire de séance,
Manuella DELALANDE